

Le Figaro démissionne du Syndicat de la presse parisienne

Le Figaro a annoncé mardi sa décision de quitter le Syndicat de la presse parisienne (SPP) au 31 décembre 2003, dans une lettre dont l'AFP a eu copie.

Dans cette lettre, Yves de Chaisemartin, président du directoire du Figaro (groupe Socpresse), ne donne aucune explication sur les raisons de cette démission surprise, qui intervient à deux jours du 14e Congrès de la presse française, organisé par la Fédération nationale de la presse française jeudi et vendredi à Bordeaux.

M. de Chaisemartin n'était pas joignable mardi à la mi-journée. Le président du directoire du Figaro a annoncé cette décision par une lettre adressée au président du SPP, Xavier Ellie: "comme le prévoit l'article 6 du titre II des statuts, Le Figaro démissionne par la présente lettre du Syndicat de la Presse parisienne. Cette décision prend effet le 31 décembre. Xavier Ellie est également président de la FNPF et directeur général adjoint de la Socpresse.

Le SPP défend les intérêts de la Presse quotidienne nationale et réunit la plupart des éditeurs des quotidiens nationaux. Selon un observateur, M. de Chaisemartin pourrait, par cette démission annoncée, vouloir exercer une certaine pression sur les pouvoirs publics et sur les partenaires sociaux. Des négociations sur le coût du transport postal sont en cours depuis des mois avec les pouvoirs publics.

M. de Chaisemartin aurait, de sources concordantes, annoncé mardi cette décision lors d'une réunion du bureau du SPP, après avoir expliqué que la situation était difficilement supportable, en raison des coûts de fabrication jugés exorbitants et de la baisse de la publicité. Le fait d'être membre du SPP le contraint à appliquer les conventions collectives de la profession. Il pourrait suspendre ces accords d'entreprise au 31 décembre 2003, si aucune négociation ni aucun accord n'intervenait d'ici là.

Le SPP, né en novembre 1882, compte parmi ses membres Le Monde, Les Echos, L'Humanité, France Soir, l'AGEFI, La Tribune, Le Journal du Dimanche, Paris-Turf et L'Equipe. Selon l'article 6 des statuts du SPP, "l'adhésion au Syndicat résulte d'une demande écrite adressée au Président. Tout adhérent peut se retirer à tout instant du Syndicat: la démission est adressée par écrit au Président".

Source : Le Monde

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le mercredi 19 novembre 2003

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/3725-figaro-demissionne-syndicat-presse-parisienne.html>